

Le Brexit va-t-il mettre en péril les bijoux de la couronne?



Photo: AP

Qui est «in» et qui est «out»?

Les impacts du Brexit sur le Luxembourg

Le scénario était impensable. Puis improbable. Puis possible. La question qui se pose désormais est de savoir si le Brexit peut devenir une opportunité.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne aura un coût. Pour les Britanniques d'abord. Le gouvernement Cameron – qui fait campagne pour le maintien – a sorti un rapport controversé faisant état d'une perte de 4.300 livres sterling (5.400 euros) par foyer à l'horizon 2030.

De son côté, le patronat britannique – lui aussi opposé à la sortie – a commandité un rapport à PwC pour qui le scénario d'une sortie coûterait à l'économie quelque 100 milliards de livres (127 milliards d'euros), soit 5% du PIB du pays avec à la clé la perte de 950.000 emplois suite, notamment, au départ de certaines entreprises et au déménagement de certains sièges sociaux. Le taux de chômage atteindrait, en 2020, entre 2% et 3% de plus que si le Royaume-Uni restait dans l'UE.

Pour ce qui est du coût pour les autres Européens, les données sont claires.

Mais il est acquis que le commerce entre le Royaume-Uni et l'Europe sera plus compliqué, sans compter les effets sur le tourisme et les capitaux. La volatilité risque d'être

grande sur les marchés, ce qui impactera fortement les banques luxembourgeoises. Ce n'est donc pas un hasard si, dans une étude qui remonte à décembre dernier, la fondation Bertelsman estimait que le Luxembourg serait le troisième grand perdant en cas d'un Brexit.

Ce think tank économique estimait que la baisse du PIB réel par habitant serait comprise entre 0,48% et 0,81%. Pour une moyenne européenne comprise entre 0,1% et 0,36%. Pour ce qui est de l'Irlande, deuxième au classement des perdants et grand concurrent du Luxembourg en matière financière, le recul est estimé entre 0,82% et 2,66%.

Des chiffres que l'on reprend globalement du côté de la Chambre de commerce. En attendant les résultats, Carlo Thelen, le directeur général de la Chambre, rappelle que le Royaume-Uni est un partenaire important pour le Luxembourg. D'abord parce qu'il a toujours été proche des positions luxembourgeoises, notamment en matière financière. «*Son départ créerait un vide.*»

C'est ensuite un partenaire économique de poids. Les exportations de biens du Luxembourg vers le Royaume-Uni se sont élevées à 480 millions d'euros en 2015. Ce qui représente 5% du total de nos exportations à destination d'un pays membre de l'UE.

Pour ce qui est des importations, on atteint 291 millions d'euros. Le solde est nettement excédentaire. En ce qui concerne les services, le Royaume-Uni est notre deuxième partenaire, juste derrière l'Allemagne. Ces services sont principalement des

services financiers. En termes d'investissements directs (les FDI pour Foreign direct investments), le Royaume-Uni est le premier investisseur européen au Luxembourg avec 63,6 milliards. En ce qui concerne les fonds d'investissement, 16,4% des actifs sous gestion proviennent du Royaume-Uni, soit plus de 550 milliards d'euros.

Il ne faut pas résumer l'économie britannique à sa seule composante financière. Le Royaume-Uni, c'est également une puissance commerciale. Dont le principal partenaire est... l'UE. Et avec laquelle elle réalise 45% de ses exportations et 53% de ses importations.

Un oui au Brexit les chasserait du marché unique et les règles commerciales qui s'appliqueraient alors seraient celles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Les droits de douane feraient logiquement leur réapparition.

Pour une économie ouverte comme l'est celle du Grand-Duché, tout ce qui compliquerait les relations commerciales apparaît comme un handicap. Les nouvelles règles commerciales dépendront des accords bilatéraux qui seront négociés. Mais Carlo Thelen pense que Bruxelles surveillera de très près ces accords afin que des distorsions de concurrence ne soient pas créées.

Prospection passive

Le Brexit aura également un impact sur les marchés financiers. La sortie et la manière dont elle sera gérée se traduiront immanquablement par une volatilité accrue sur les marchés. Des marchés déjà fragilisés par des incertitudes liées à la croissance et l'inévitable remontée des taux d'intérêt. Ce qui aura un impact sur les investissements.

En cas de Brexit, c'est la City de Londres qui devrait le plus souffrir. La presse anglaise parle d'une perte de 100.000 emplois et d'un départ probable d'une douzaine de banques vers des cieux plus cléments.

Les déclarations de l'automne dernier d'Aberdeen Asset Management, HSBC et JP Morgan, annonçant avoir un scénario de retrait vers le Grand-Duché avaient fait grand bruit à l'époque.

Dans la lutte l'opposant à Francfort et à Dublin, le Grand-Duché était même donné grand vainqueur par la presse anglaise. Qui lui prêtait même des tentations hégémoniques.

Depuis, les banques se sont faites plus discrètes. Quitter Canary Wharf pour le Kircheng a du sens. Car cela permettrait aux établissements financiers britanniques de continuer de pouvoir avoir accès au passeport européen qui permet d'atteindre le marché unique, mais aussi l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

C'est ce qu'ont fait les banques suisses. Des banques qui ont ouvert des filiales ici. Ce qu'ont d'ailleurs également fait les banques britanniques. Aberdeen Asset Management, HSBC et JP Morgan sont déjà présents sur la Place, sous des formes diverses et avec plus ou moins de substance.

Un Brexit ne devrait pas être l'occasion de relocalisations massives. Plutôt d'un redéploiement stratégique. Que ces établissements aient à se livrer à une analyse de leurs modèles d'affaires et de leur stratégie commerciale, c'est acquis.

Ce qui ne l'est pas, c'est qu'ils optent automatiquement pour le Luxembourg. Même si le pays a de solides atouts à faire valoir comme son caractère multiculturel et stable – politiquement et fiscalement parlant –, la force de son activité de fonds d'investissement, son engagement proactif sur les FinTech et son réseau de traités de non-double imposition selon le modèle OCDE qui inclut des classes d'actifs que d'autres pays ne considèrent même pas.

Mais, à l'inverse, des efforts sont à faire, du point de vue des Britanniques, en matière de connectivité et de relations avec les grands centres financiers mondiaux.

Globalement, vu de Londres, Luxembourg est une bonne alternative.

Du côté de l'ABBL, pas question d'aller démarcher proactivement sur la place de Londres. Serge de Cillia, le CEO de l'ABBL l'assure, «*sur la question de savoir si un Brexit entraînera des venues d'entreprises financières de Londres vers la Place, on a une position d'attente. Laissons le peuple s'exprimer.*»

Mais il reconnaît que son association a été consultée par des banques établies dans la capitale anglaise soucieuses de comprendre comment fonctionne la Place.

«*Des demandes émanant principalement d'acteurs non européens établis à Londres et attirés par la possibilité d'installer leur siège européen au Grand-Duché.*»

MARC FASSONE

L'ACCORD ANTI-BREXIT

L'accord, négocié à Bruxelles et signé le 20 février, est présenté par David Cameron, le Premier ministre de sa Gracieuse Majesté comme l'obtention par le pays d'un statut social. Dans sa lecture de l'accord, il estimait acquis que le Royaume-Uni ne ferait jamais partie d'un super Etat de l'Union européenne, qu'il n'adopterait jamais l'euro, ni ne participerait aux éléments de l'Union qui ne fonctionnent pas, pensant notamment à l'euro et Schengen. Et d'ajouter, «*il ne sera plus jamais question d'avoir quelque chose sans contrepartie.*» Juridiquement, Londres est dispensé de l'obligation de former avec les autres pays européens une «Union toujours plus étroite», un des piliers de la construction de l'UE qui figure toujours dans ses textes fondateurs. Bref, l'Europe à la carte est consacrée. C'est cet aspect que Carlo Thelen présente comme le plus grand danger pour l'Europe: celui de l'abandon d'un projet politique unique qui pourrait donner des idées à d'autres.